



Parlons vrai : où en est le projet Center parcs de Poligny ???

Lettre ouverte à l'intention des habitants du Jura

Les citoyens ont leur mot à dire !!

Contrairement aux propos de M.M. PERNOT et BONNET, rien n'est encore décidé. POURQUOI ???

Plusieurs dispositifs juridiques et réglementaires doivent être mis en place et avoir été approuvés avant que le promoteur Pierre et Vacances puisse déposer le permis de construire de l'aménagement.

Morceaux choisis :

1) Le Plan Local d'Urbanisme de Poligny

C'est seulement si ce PLU est accepté que la porte sera ouverte à Pierre et Vacances. Or, il n'en est qu'à la phase de concertation. C'est sur ce plan qu'est proposé le classement des parcelles de forêt visées en zone à urbanisme de loisirs – AUL- . Nous sommes en attente de la désignation du commissaire enquêteur chargé de piloter l'enquête publique. Nous sommes attentifs à ce que la communication obligatoire soit faite largement sur son démarrage, **COMME IL SE DOIT, car chacun peut signifier son opinion.**

Citoyens, où que vous soyez, dans le Jura, en France ou ailleurs, donnez votre avis pendant l'enquête publique. Nous comptons sur vous ! Le projet de PLU sous sa forme actuelle peut être débouté, grâce à vous !

2) Impact du projet sur les communes limitrophes

Le Center Parcs serait situé en proximité des communes de Plasne, du Fied, de Barretaine, de Besain et de Chausseuans. Les municipalités sont-elles informées ? Sont-elles invitées à suivre la progression du projet ? Mystère... En tout cas, aucune nouvelle n'est apportée aux habitants sur les aménagements envisagés. Quid des projets de voirie, de construction des réseaux,... qui pourtant impacteront sûrement le territoire et la vie de leurs habitants. ***Si les conseils municipaux restent passifs, les résidents, eux, sont inquiets et s'étonnent de ce silence.***

3) Au sujet de l'assainissement

Une nouvelle station d'épuration doit remplacer l'actuelle qui est située à Tourmont. La municipalité polinoise a l'obligation de voir grand pour respecter la nouvelle norme de dimensionnement (loi sur l'eau) qui doit être calibrée au double du nombre d'habitants. Petit calcul : 5 000 hbts prévus à Poligny + 500 hbts à Tourmont + 2 000 équivalents hbts dans le Center parcs = 8 000 hbts, ce qui donne un calibrage à 15 000 hbts.

Il faut savoir que :

- C'est la commune qui est responsable de cette infrastructure ;
- Un aquaduc devra couvrir la distance entre Tourmont et le site des Tartaroz ;
- L'eau « sale » acheminée pour recyclage change de bassin versant puisqu'elle sera puisée dans une nappe karstique sur la commune de Mirebel (enfin, c'est ce qui se dit...), **ce qui est strictement interdit par la loi sur l'eau.**

Le problème n'est pas résolu, et il n'en est fait mention nulle part dans le projet de PLU.

4) Au sujet de la forêt

Les parcelles visées – lieu-dit les Tartaroz – seront distraites du régime forestier et devront faire l'objet d'une autorisation de défrichement. A ce titre, l'Office national des forêts, intervenant en tant qu'organisme gestionnaire, a proposé deux lieux alternatifs qui ont été refusés par l'aménageur. La loi sur l'environnement stipule la nécessité de compenser une perte de richesse naturelle. Ici, l'ONF demande une compensation de 180 ha de forêt de qualité identique.

M. Bonnet les a-t-il trouvés ? Si oui, où cela et à quel prix ?

Nous pourrions encore évoquer le problème de la route d'accès (réaménagement de la route forestière de la combe aux larres qui devrait être transformée en route carrossable utilisable par des voitures, des camions et des tracteurs forestiers, et qui suppose la construction d'un rond-point sur la RN5), ou encore celui de l'adjonction de l'eau nécessaire à l'aménagement, et bien d'autres encore. Aucune de ces questions n'a encore trouvé sa réponse. **La liste est longue...**

Les élus locaux, départementaux et régionaux ont pris un engagement de transparence à l'issue du débat public : communication exhaustive du résultat des études nécessaires à l'instruction du projet.

Malgré nos revendications récurrentes, les collectivités restent muettes ; elles ne tiennent pas leur engagement de transparence. Que cachent-elles ?

Rien n'est joué, donc. Et avant que les travaux du Center parcs soient entamés, il faudra passer par les mesures réglementaires, **avec à minima trois enquêtes publiques : PLU de Poligny, station d'épuration, permis de construire.**

Restons vigilants, ne baissons pas les bras ! Tous ensemble, nous réussirons à bouter l'envahisseur Pierre et Vacances hors de nos territoires et de nos forêts.